

Mont-sur-Rolle, le 15 novembre 2018

Service du développement  
territorial  
A l'att. de M. P. Imhof, Chef de  
service  
Place de la Riponne 10  
1014 Lausanne

**Mise en consultation de la nouvelle directive du Conseil d'Etat sur la normalisation des données de l'aménagement du territoire (NORMAT)**

Monsieur le Chef de Service,

Nous avons pris connaissance de la consultation visée en titre et vous remercions de l'avoir adressée à notre Association.

Sur le fond, nous considérons que le projet va dans le bon sens, l'amélioration de la normalisation des données de l'aménagement du territoire étant un objectif légitime et utile.

Nous avons toutefois quelques préoccupations quant à la charge de travail et aux coûts que pourrait avoir l'introduction de la directive NORMAT pour les communes.

A cet égard, nous souhaitons que des éclaircissements soient donnés sur les points suivants :

- Le format interlis 2 (voir point 5.3 du projet de la directive) pose la question de la compatibilité des systèmes informatiques et logiciels actuellement utilisés par les communes et leurs mandataires.
- L'interface nécessaire, en cas d'incompatibilité des systèmes, sera-t-il mis à disposition des communes par vos services gratuitement ? Si non, nous aimerions connaître le coût d'une telle interface.
- Des formations sont-elles prévues afin que les personnes concernées puissent se familiariser avec le nouveau système ?

Nous relevons, en outre, que plusieurs chapitres de la directive sont encore en cours d'élaboration. Dans ces conditions, nous ne sommes pas à même de nous

prononcer en toute connaissance de cause sur cette dernière, ni de vous donner notre réponse définitive à son sujet à ce stade.

Nous vous demandons donc qu'une fois que la directive sera finalisée, une nouvelle consultation soit organisée afin que nous puissions prendre position sur l'ensemble des normes qu'elle contiendra.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le Chef de Service, à l'expression de notre considération distinguée.

Association de Communes Vaudoises  
AdCV



La Présidente                      Le Secrétaire général  
Josephine Byrne Garelli      Siegfried Chemouny